2023

Etude d'évaluation

du projet Génération Climat 2019-2022

Ici et là-bas, la jeunesse solidaire pour relever le défi climatique

Synthèse du rapport final

Produit par Eval4change

Noémie Do Linh, Agnès Golfier, Arnaud Laaban, Thomas Jacques Le Seigneur (Prospective et Coopération)

UNE DEMARCHE D'EVALUATION COLLECTIVE ET TRANSFORMATIVE

Pilotée par la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), le Forum des Organisations de solidarité internationale Issues des Migrations (FORIM) accompagnée par le F3E, l'étude d'évaluation a été confiée à une équipe de consultance externe, composée par Agnès Golfier, Arnaud Laaban, Noémie Do Linh et Thomas Jacques Le Seigneur.

Cette évaluation est une occasion pour les actrices et acteurs impliqué·es d'échanger leur vision du projet dans une démarche d'apprentissage partagé. Cette synthèse rend compte de leur engagement dans ce processus, elle cherche à valoriser les résultats du projet Génération Climat pour en faire des outils de projection et dans une perspective d'amélioration. Ce travail s'inscrit dans une période propice à l'analyse rétrospective (clôture d'un triennal) comme prospective (amorce d'un nouveau cycle).

La définition d'une méthode participative et inclusive, tenant compte de la diversité des composantes du projet, a donné lieu à une large consultation des parties prenantes : partenaires du pilotage, membres du comité de sélection, actrices et acteurs relais, jeunes lauréat·es, volontaires et ambassadeurs de Génération Climat. La dynamique collective du processus a favorisé l'appropriation des apprentissages par toutes et tous. Ainsi, notre analyse repose sur la réalisation de 26 entretiens semi-directifs, la consultation de 50 jeunes ancien·nes lauréat·es par une enquête en ligne, ainsi que 6 ateliers dans les territoires réunissant 13 acteurs relais et enfin 1 atelier regroupant 6 ambassadeur·rices et 2 acteurs relais du niveau national.

Cette synthèse est complémentaire du rapport final de l'étude validé par le Comité de pilotage en janvier 2023.

LES PRINCIPALES CONCLUSIONS : CE QU'IL FAUT EN RETENIR

1. UNE VALEUR AJOUTÉE RÉELLE DU FAIT D'UNE APPROCHE DÉCLOISONNÉE SUR DES ENJEUX CLÉS

Le programme Génération Climat apporte une véritable valeur ajoutée alors que peu de fonds de soutien visent à la fois les jeunes et les enjeux de climat, pourtant la principale préoccupation de cette catégorie d'âge. Ce d'autant plus qu'un effort a été fait pour adapter les modalités d'éligibilité des projets de manière à favoriser les primo initiatives des jeunes.

73% des demandeurs présentent leur projet pour la première fois à Génération Climat

Le programme offre ainsi un cadre d'initiation à l'engagement via un mode « projet » apportant une réponse concrète au désir d'agir et au contexte d'éco-anxiété touchant les jeunes.

Sa valeur ajoutée réside également dans la structure de son pilotage et de sa mise en œuvre, permettant complémentarité et décloisonnement entre des acteurs des champs de l'éducation non formelle: éducation populaire, à l'environnement et d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale.

2. L'ADÉQUATION DU PILOTAGE ET DES ALLIANCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME

Le dispositif de mise en œuvre, resserré dans cette deuxième phase et reposant beaucoup sur la FNH, a permis une réelle adaptabilité du programme compte tenu du contexte. En revanche, le FORIM est apparu plus en retrait, avec une difficulté à faire vivre le lien entre le programme et sa Commission Jeunesse et plus largement au sein du réseau des membres du FORIM. La relation FNH-FORIM apparaît à revoir pour mieux profiter des synergies de chacune des organisations. Le FORIM pourrait être amené notamment à recentrer son rôle sur l'accompagnement à l'engagement des jeunes pour influencer le secteur et les décideurs·euses.

3. UN DISPOSITIF DE SOUTIEN CONSOLIDÉ, PERMETTANT L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Le programme Génération Climat a réussi, dans cette seconde phase, à consolider le dispositif de soutien à l'engagement des jeunes, sa principale composante. Il repose sur un processus de sélection rôdé avec un jury devenu un espace de mobilisation et d'interactions entre partenaires. Le soutien financier semble adapté aux besoins et a permis de renforcer l'engagement des jeunes lauréat·es, grâce notamment à un accompagnement privilégié assumé par la FNH.

152 projets ont été soutenus au total entre 2020 et 2022, pour un montant moyen de 3 189€

Le dispositif d'animation de l'accompagnement de parcours d'engagement apparaît néanmoins peu lisible et peu mobilisé par les jeunes.

4. DES EFFETS NOTABLES POUR LES JEUNES SOUTENUS, MAIS PAS POUR TOUS CEUX CIBLÉS

Pour les jeunes dont les actions sont soutenues par le programme Génération Climat, les effets sur l'engagement (plus que sur le désir d'engagement) sont notables. Au-delà du financement qui paraît adapté, c'est la confiance accordée par ce financement et la reconnaissance institutionnelle qui apparaissent clés. Quant aux actions soutenues, celles-ci perdurent au-delà des financements pour un grand nombre de jeunes interrogés, avec ou sans financement. Le cercle vertueux des effets du programme peut se schématiser de la façon suivante.

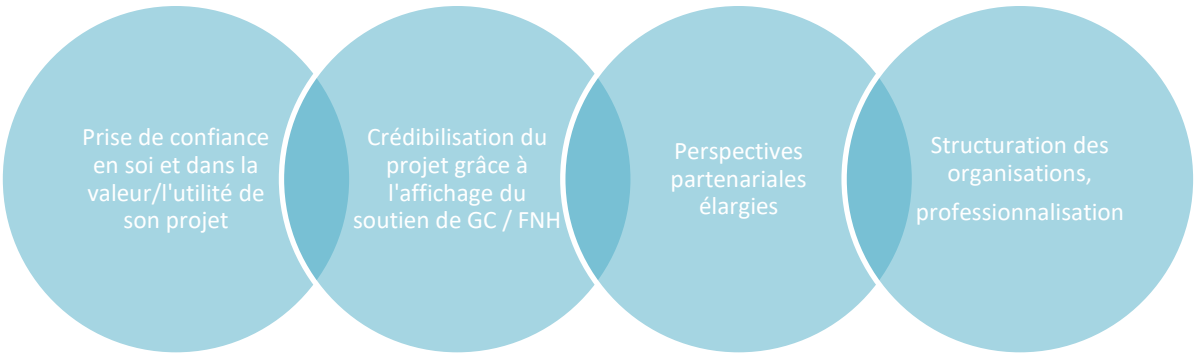

Toutefois, les jeunes apparaissent en demande de davantage d'accompagnement - pour monter les projets mais surtout pour préparer « l'après ». Cet « après » concerne tant les projets (Quels financements ? Quelle stratégie de sortie ?) que les parcours des jeunes (où m'engager ? Dans quel domaine travailler ?). La mise en réseau entre jeunes apparaît également comme un besoin à adresser. Enfin, les jeunes rencontré·es ont aussi questionné la logique d'intervention du programme et ont ouvert plusieurs pistes de réflexion qu'il nous apparaît important de creuser : élargir la notion d'engagement à d'autres formes (mobilisation citoyenne, action dans les réseaux), outiller les jeunes en matière d'action de plaidoyer, de mobilisation et d'influence, et leur ouvrir des espaces clés pour influencer les pratiques du secteur et les pouvoirs publics.

L'objectif d'atteindre des jeunes ayant le moins d'opportunités d'engagement n'est pas atteint et apparaît du reste difficilement atteignable. Le fait d'être capable de proposer un projet, même en étant accompagné, constitue un biais dans le recrutement des jeunes, les compétences nécessaires pour

formuler, porter et défendre un projet sont multiples. En outre, cette démarche demande un investissement important en temps, difficilement compatible avec la charge notamment pour des jeunes investis dans un parcours d'insertion socio-professionnelle ou rencontrant des freins à lier à la mobilité (y compris en France) ou financier. De même, en s'appuyant sur le FORIM, les jeunes issus des diasporas sont bien représenté·es, mais pas nécessairement les jeunes des territoires prioritaires qu'ils soient urbains ou ruraux. Si ce public doit être visé, il doit l'être en élaborant un dispositif spécifique, accompagné de bout en bout, en s'appuyant sur les quelques exemples existants (ex : projet « Ambassadeurs » de France Volontaires) car peu de dispositifs ou programmes ont réussi à le faire.

Par ailleurs, l'approche du programme sur l'égalité des genres reste à développer et à systématiser à différents niveaux du programme.

5. UN RÉSEAU D'ACTEURS ET ACTRICES RELAIS INÉGALEMENT STRUCTURÉ

Le programme repose sur la constitution d'un réseau d'actrices et d'acteurs relais au niveau national et dans 6 territoires pour promouvoir le programme, mobiliser le tissu associatif local et accompagner les jeunes dans leur postulation ou pendant la mise en œuvre des projets. Ce schéma de structuration a été fortement revu lors de cette seconde phase pour être plus pertinent dans la mobilisation des publics les plus éloignés (socialement et géographiquement). Il s'est toutefois heurté à la faiblesse du tissu associatif local – et donc des moyens pour accompagner les dynamiques – et au contexte de pandémie qui n'a pas permis de réaliser des actions clés de mobilisation du réseau et de formation. Les dynamiques territoriales sont disparates et les actions de sensibilisation et d'accompagnement n'ont pu être menées comme prévu - même si les résultats en ont été notables.

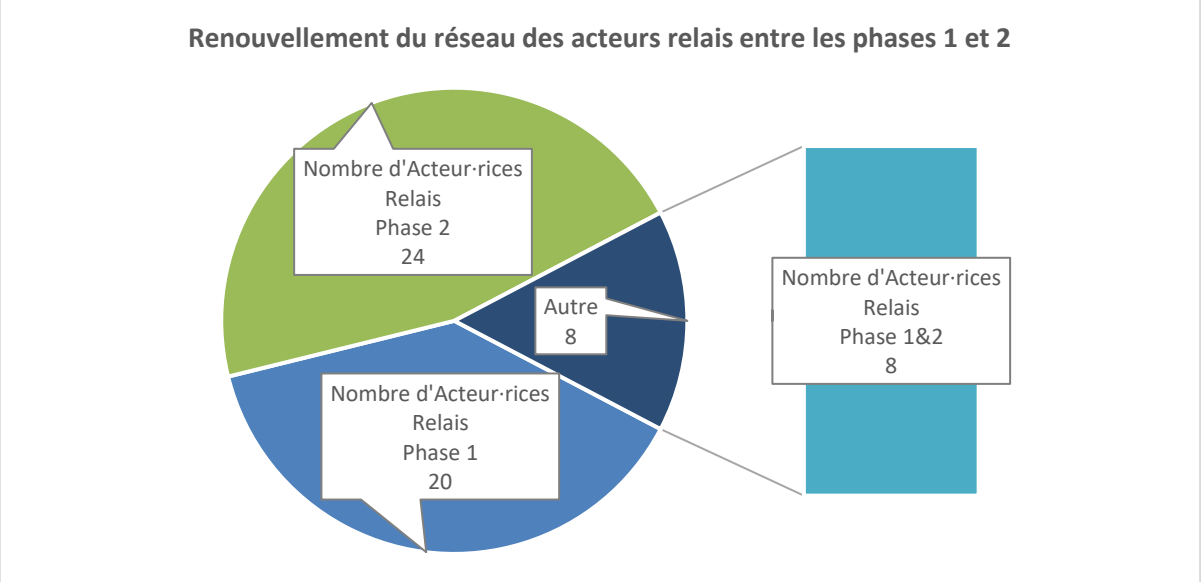

LES RECOMMANDATIONS POUR AGIR

► Piste 1- Préparer un nouveau cycle programmatique à partir de 2025 partant de la vision de changement des jeunes de la Génération Climat

Le premier cycle du programme Génération Climat, qui entre dans sa septième année, a réussi son pari : accompagner l'émergence d'une « Génération Climat » capable de mener des initiatives. Celle-ci est désormais en mesure de contribuer à la réflexion sur l'avenir du programme. D'autant que les jeunes en mesure de le faire sont déjà identifiés : il s'agit des ambassadeur·drices du programme, à condition de revoir leur rôle et de les mobiliser sur des enjeux qui les intéressent.

Leur vision des enjeux d'avenir du programme (accompagner toutes les formes d'engagement, pas uniquement les projets ; envisager le financement comme une étape dans le processus d'accompagnement) tranche avec les questionnements au sein de la FNH et du FORIM (accompagner davantage d'initiatives ou accompagner des projets plus structurants, durables sur une durée plus importante).

Nous recommandons donc de profiter des trois années du prochain triennal pour préparer un nouveau cycle du programme Génération Climat partant de la vision de transformation des jeunes: quelles sont les réussites du programme Génération Climat? Quels sont les changements qu'ils visent? Comment comptent-ils y parvenir (les cheminements de changement) ? Quel serait la place du Programme Génération Climat dans ces cheminements ?

Ce changement d'approche est important: il ne s'agit plus de consulter les jeunes pour ajuster le dispositif de financement dans ses objectifs et modalités, mais bien de partir de la vision de changement des jeunes, de les accompagner dans cette réflexion et de définir le programme pour contribuer à cette vision de changement. Concrètement, pour la FNH et le FORIM, il s'agit de :

- Se former (en 2023) aux Approches Orientées Changement à la fois du côté de la FNH et du FORIM (qui est déjà sensibilisé aux AOC et membre du F3E).
- Redéfinir le rôle des ambassadrices et ambassadeurs : de la Génération Climat et non du Programme Génération Climat.
- Remobiliser les ambassadrices et ambassadeurs à travers des activités formatives: Comment parler en public ? Structurer un discours ? Comment agir en réseau ? Ces activités peuvent être définies avec elles et eux-mêmes.
- Lancer fin 2023 ou début 2024 un processus de définition du nouveau programme utilisant les AOC et mobilisant les ambassadrices et ambassadeurs pour partir de leur vision des changements.
- Revoir la stratégie d'intervention du programme en fonction des résultats de ce travail qui pourrait aboutir à des changements majeurs.

► Piste 2 – Développer une logique de « promotion » entre jeunes

Les jeunes peuvent apparaître relativement isolés au sein du programme : s'il·elles sont soutenu·es dans leurs initiatives (individuelles ou collectives) et accompagné·es (pour la moitié des projets), les moments d'échanges entre jeunes sont rares alors qu'il·elles peuvent être confronté·es à des défis communs. C'est pourquoi nous recommandons de passer à une logique de « promotion » annuelle qui permet de créer des liens forts entre jeunes et de renforcer le sentiment d'appartenance à la Génération Climat. Les moments de réunion de la promotion (idéalement des week-ends, juste après

l'annonce des lauréat·es et un an après) peuvent en outre constituer des moments de formation permettant de mieux accompagner l'opérationnalisation des idées de projets. D'un point de vue logistique, l'espace à Branféré apparaît idéal pour héberger ce type d'événements (vers une école du climat ?). Ces évènements peuvent aussi être l'occasion d'inviter plusieurs organisations relais et de travailler le lien entre celles-ci également. Ainsi, nous recommandons de :

- Définir la logique de parcours des jeunes : avant, pendant, après, et ce qui est attendu de chacune des parties prenantes.
- Définir les programmes de ces week-ends de cohésion de promotion, d'interconnaissance et de formation et préparer la logistique.
- Inviter les jeunes dès la postulation (planification conjointe avec les appels à projets dont les dates sont indiquées avec présence requise)

► Piste 3 – Développer une logique d'accompagnement en « boucle »

Pour mieux soutenir l'articulation entre les différents effets générés par Génération Climat et permettre aux jeunes engagé·es dans le programme de mieux valoriser leurs acquis dans leur parcours de vie, il apparaît important de mieux soutenir les étapes des parcours d'engagement pour la lutte contre le changement climatique en s'appuyant sur les rôles reconnus par les jeunes eux·elles-mêmes.

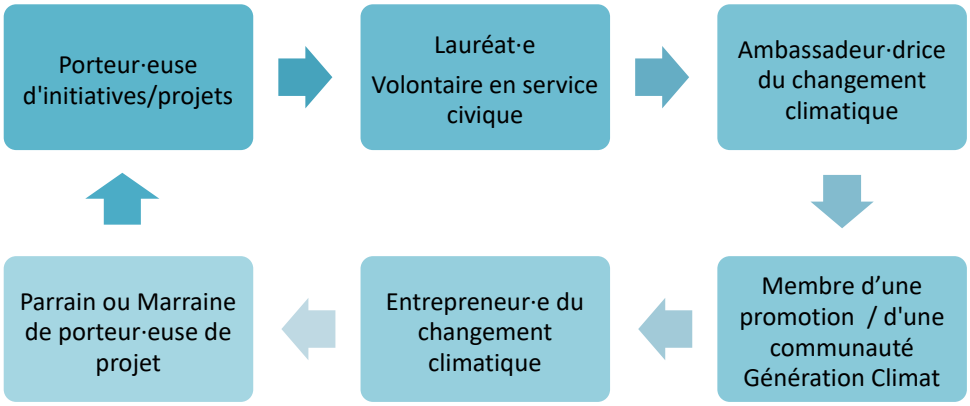

Ainsi nous recommandons de :

- Mettre en place un réseau de mentorat (distinct du rôle d'ambassadeurs et ambassadrices) pour les jeunes entrepreneur·euses avec la communauté Génération Climat, et les partenaires associés.
- Animer la communauté des ancien·nes lauréat·es pour favoriser la mise en relation, les initiatives croisées de pair à pair
- Développer une fonction d'orientation vers des dispositifs relais (nationaux, territoriaux, voire européennes et internationaux selon l'échelle des projets, etc.) pouvant s'appuyer sur les réussites des initiatives des projets lauréats

► Piste 4- Développer une communauté de volontaires service civique au service de l'animation transversale et des valeurs de GC

Les enseignements du projet Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international de France Volontaires, peuvent nourrir cette piste d'action, comme un volet structurant du programme, qui ciblerait plus particulièrement les jeunes les plus éloignés et favoriserait les échanges avec leurs pairs à travers l'accueil de volontaires internationaux au sein des projets lauréats de GC en France.

Le portage par une structure unique de l'agrément de service civique apparaît être une nécessité pour maîtriser le séquençage des missions proposées aux jeunes tout en intégrant un volet en France (2 territoires) et un volet à l'international (1 pays) où une partie des actions serait réalisée.

Ainsi, nous recommandons de :

- Mobiliser les partenaires stratégiques et techniques pour co-construire cet axe du projet (Agence du Service civique, France Volontaires, et un réseau d'insertion jeunesse)
- Inscrire cette expérimentation dans l'agenda de la communauté Génération Climat pour s'assurer de leur appropriation et de leur mobilisation
- Inscrire lisiblement les moyens spécifiques au Service civique à l'international et les mécanismes de délégation éventuelle.

► Piste 5 – Revoir l'animation du réseau d'acteur·rices relais dans un souci d'efficience

La question avait déjà été identifiée lors de la précédente évaluation comme un axe d'amélioration. Malgré les changements importants apportés, l'implication des actrices et acteur·rices relais apparaît inégale et les dynamiques régionales ont du mal à émerger dans un contexte de pandémie qui n'a pas aidé au rapprochement entre structures. Les difficultés rencontrées sont également dues en grande partie à la faiblesse de structuration du tissu associatif local faute de financement soutenant les structures et non uniquement leurs projets : peu de personnes salariées, souvent avec une situation contractuelle précaire, obligées de combiner les microfinancements pour tenter de survivre, ce qui limite les possibilités de s'impliquer dans des dynamiques de mise en réseau de ce type.

Pourtant, l'animation territoriale est importante, à la fois pour identifier des jeunes, les orienter, les accompagner, les suivre ou les mettre en réseau. Dans cette optique, et en tenant compte des leçons apprises les années précédentes, nous recommandons de :

- Faire un bilan des structures relais : les plus actives, les concentrations existantes (à l'échelle d'une agglomération ou d'un territoire infrarégional) pour définir des « clusters » d'organisations relais plus facilement mobilisables et pouvant agir dans une logique de réseau. Il n'y aura plus une coordination par macro-région, mais plusieurs « clusters » couvrant des territoires plus limités. Cela permettra de pallier au sentiment de saupoudrage lié aux faibles montants rétrocédés.
- Créer une fonction dédiée à l'animation des réseaux d'actrices et acteur·rices relais logée au niveau national (distinct du Responsable de programme). Ce poste serait chargé d'accompagner les acteur·rices relais dans la compréhension de leur rôle, dans leur outillage (ex : formation, accès aux ressources), pouvant appuyer ou initier l'organisation d'évènements communs ou de moments d'échanges dans les territoires entre actrices et acteur·rices relais, et/ou entre jeunes lauréat·es (actuels ou anciens) d'un même bassin. Ce poste se substituerait à la fonction de coordination régionale des AR des dynamiques territoriales, dont les rétrocessions (et le manque de cofinancements mobilisables) ne permettent pas de couvrir convenablement des postes d'animation territoriale.
- Relancer la dynamique de « communauté Génération Climat » d'actrices et acteur·rices relais avec un événement annuel (à l'Ecole pour la Nature et l'Homme de Branféré ?) de mobilisation du réseau (intégrant les ambassadeur·drices) pouvant également être un moment de formation à l'accompagnement des jeunes dans leurs initiatives.